



**BULLETIN N° 003**

**CHANGEMENTS URGENTS - Vérifications policières relatives aux permis de chauffeur de taxi**  
**1<sup>er</sup> octobre 2024**

Vehicle for Hire souhaite vous informer d'un changement important à venir concernant le processus d'obtention d'une vérification des informations policières pour les nouvelles demandes de permis de chauffeur de taxi ainsi que pour les renouvellements.

Actuellement, notre système interne est intégré au Service de police de Calgary pour faciliter les vérifications policières. Toutefois, le Service de police de Calgary a indiqué qu'à **compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**, il ne soutiendra plus cette intégration. Par conséquent, **tous les chauffeurs de taxi** devront obtenir leur propre vérification policière **directement auprès du service de police de leur ville de résidence** et soumettre les résultats au bureau de Vehicle for Hire dans le cadre de leur nouvelle demande ou de leur renouvellement.

En prévision de cette transition, nous adopterons une approche hybride jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Pendant cette période, nous continuerons à faciliter les vérifications policières par l'intermédiaire de notre système actuel, mais les candidats ont également la possibilité de soumettre une vérification policière valide à notre comptoir. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, tous les chauffeurs souhaitant demander leur permis de chauffeur de taxi ou le renouveler doivent apporter leur propre vérification policière au bureau de Vehicle for Hire pour soumission. Les vérifications policières soumises doivent être datées de moins de 60 jours avant la date de la demande.

Avantage de ce changement : actuellement, les personnes qui demandent à la fois un permis de chauffeur de taxi et un permis de chauffeur de réseau de transport doivent obtenir deux vérifications policières distinctes. Grâce au nouveau processus, une seule vérification policière sera acceptée pour les deux demandes, ce qui permettra aux demandeurs de gagner du temps et de réduire les coûts.

Pour demander une vérification auprès de la police de Calgary, veuillez suivre ce lien : [calgarypolicechecks](https://calgarypolicechecks.ca)



Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à [vfhlicensing@calgary.ca](mailto:vfhlicensing@calgary.ca).

Cordialement,

Cory Porter  
Chef intérimaire, Vehicle for Hire  
Normes sur les véhicules publics